

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIERES	3
INTRODUCTION	7
01 ÉTAPES DE LA DEMANDE	8
1 Quel CPAS ?	8
1.1 Généralités	8
CPAS compétent	8
Quid si le CPAS se déclare incompétent ?	8
1.2 Cas particuliers	9
Hiérarchie des règles de compétence	9
Étudiant de plein exercice	9
Hébergement dans un établissement	10
Sans-abri	10
Candidat réfugié	10
2 Comment introduire la demande ?	12
2.1 Procédure générale	12
Introduction de la demande	12
Déroulement et accusé de réception	12
Droit d'être entendu	13
2.2 En cas d'urgence	13
3 Déroulement de la procédure	14
3.1 Information	14
3.2 Enquête sociale	14
Quand ?	14
Mentions obligatoires	14
Réalisation	14
Respect de la vie privée du demandeur de l'aide	15
Pour le droit à l'intégration sociale	15
Pour l'aide sociale	16
3.3 Changement de situation	16
3.4 Consultation du dossier	16
3.5 Convocation	16
4 Décision	16
4.1 Délai et motivation	16
4.2 Le demandeur peut-il refuser l'aide proposée ?	17
5 Notification de la réponse	17
6 Recours auprès du tribunal du travail	17
02 DROIT A L'INTEGRATION SOCIALE	18
1 Généralités	18
1.1 Pour les 18 à 24 ans	18
1.2 Pour les 25 ans et plus	19
2 Quels sont les droits du demandeur ?	19
2.1 Information	19
2.2 Assistance	20
2.3 Délai de réflexion	20

2.4	Entrevue.....	20
3	Quelles sont les conditions d'octroi ?	20
3.1	Nationalité	20
	Qui est membre de la famille d'un étudiant étranger UE ?	21
	Qui est membre de la famille d'un citoyen de l'UE, non belge (hormis les étudiants) ?	21
3.2	Âge.....	22
3.3	Résidence.....	23
3.4	Revenus	23
3.5	Disposition au travail	23
	Exception : raisons de santé ou d'équité	23
	Évaluation de la disposition à travailler	24
3.6	Épuisement des droits sociaux.....	24
4	Revenu d'intégration	25
4.1	Catégories de bénéficiaires	25
	Cohabitant	25
	Isolé	26
	Personne vivant avec charge de famille.....	26
	Cas particuliers.....	27
4.2	Montants au 1 ^{er} février 2025	28
4.3	Comment se calcule le montant du revenu d'intégration ?	28
	Principes généraux.....	28
	Ressources prises en compte.....	29
	Ressources non prises en compte.....	32
	Tableau récapitulatif des ressources (non) prises en compte.....	37
	Exemple de mode de calcul	37
4.4	Quand le demandeur commence-t-il à toucher un revenu d'intégration ?.....	38
4.5	Le demandeur a-t-il droit à des intérêts de retard ?	39
4.6	Peut-on avoir plus que le revenu d'intégration ?	39
4.7	Cas particulier du sans-abri.....	39
	Définition du « sans-abri »	39
	Que touche un sans-abri ?	39
	Besoin d'une adresse de référence.....	40
	Prime unique à l'installation	40
4.8	Récupération du RIS.....	40
	Auprès des bénéficiaires	40
	Auprès des débiteurs d'aliments.....	41
	Auprès du tiers responsable	42
4.9	Sanctions.....	42
	Sanctions administratives	42
	Sanctions pénales	42
5	Droit à l'intégration prioritairement par un emploi.....	43
5.1	Quel type d'emploi ?	43
5.2	Un jeune peut-il travailler comme volontaire (bénévole) ?	43
5.3	Un jeune peut-il refuser un emploi ?	43
5.4	Un jeune peut-il exiger un emploi ?	44
6	Projet Individualisé d'Intégration Sociale (PIIS)	44
6.1	Principe.....	44
	Quelle forme prend le PIIS ?	44

Quand et par qui est-il évalué ?	45
Service communautaire	45
6.2 Projet Individualisé d'Intégration Sociale général	45
Pour qui ?	45
Information du demandeur	45
Évaluation	46
6.3 Projet individualisé d'intégration d'études de plein exercice (ou Projet d'études)	
46	
Contexte	46
À quelles conditions ?	46
Quelles sont les obligations de l'étudiant ?	50
03 AIDE SOCIALE	52
1 Principe	52
2 Quels types d'aides ?	53
2.1 Avance financière	53
2.2 Aide sociale financière	53
Aide occasionnelle	53
Aide régulière	53
2.3 Aide au logement	54
Prime unique à l'installation	55
Prêt de la caution (garantie locative)	56
Aides en matière d'énergie (électricité et gaz)	56
Allocation de chauffage	57
2.4 Aide à l'emploi	58
2.5 Aide aux études	59
2.6 Aide en matière de dettes	59
2.7 Médiation familiale et une aide psychologique	59
2.8 Aide juridique	59
2.9 Aide médicale	60
Soins médicaux urgents	60
Soins médicaux	60
Mutuelle36F	60
2.10 Soutien aux activités sociales ou culturelles	60
Activités sociales, sportives et culturelles	60
Accès aux nouvelles technologies	61
2.11 Divers	61
3 Quelles sont les conditions d'octroi de l'aide sociale ?	61
3.1 Principe	61
3.2 Ressources	62
3.3 Nationalité	62
Travailleurs autorisés	62
Demandeur d'emploi	62
Candidats réfugiés	62
En séjour illégal	63
Personnes ayant demandé une régularisation de séjour	63
3.4 Âge	63
3.5 Résidence	63
3.6 Conditions supplémentaires que peut exiger le CPAS	63
Disposition au travail	63

Droit a d'autres prestations sociales.....	64
Recours facultatif aux débiteurs alimentaires.....	64
Projet individualisé d'intégration sociale	64
4 Aide sociale financière.....	64
4.1 Montant.....	65
4.2 Peut-on avoir plus que ce revenu ?.....	65
4.3 Comment se fait le calcul ?	65
Particularités pour les revenus immobiliers.....	66
Particularités pour le demandeur qui cohabite.....	66
5 Récupération des aides.....	66
5.1 Auprès des bénéficiaires	66
5.2 Auprès des débiteurs d'aliments.....	66
5.3 Auprès de tiers responsables	66
5.4 Auprès des héritiers	67
6 Sanctions	67
04 RECOURS	68
1 Auprès du CPAS	68
2 Auprès du tribunal du travail	68
2.1 Introduction de la procédure	68
2.2 Comment introduire le recours ?.....	69
2.3 Lieu du tribunal	69
2.4 Délais	70
2.5 Coût	70
2.6 Audience	70
2.7 Décision	70
3 Via un bureau d'aide juridique.....	71
3.1 Aide juridique.....	71
Aide juridique de première ligne.....	71
Aide juridique de deuxième ligne	71
3.2 Assistance judiciaire.....	72
3.3 Trouver un avocat spécialisé.....	72
D'autres consultations juridiques	72
3.4 Aide sociale	72
SOURCES JURIDIQUES.....	73
ANNEXES.....	76
1 Modèle de demande d'accusé de réception.....	76
2 Modèle de requête	77
3 Tableaux des titres de séjour et droit à l'intégration ou l'aide sociale	79
CLAUSE DE DROIT D'AUTEUR.....	80
CLAUSE DE NON-RESPONSABILITE	80